

COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

JANVIER
2008

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL
2-4	AUTORITÉ Résumé des décisions du Conseil municipal
5	Descriptif des principaux investissements 2008
6/7	L'eau potable à Collombey-Muraz
8	Zone 30 km/h à Collombey
9	ÉCOLE ET FORMATION Carrossière-peintre Une profession atypique pour une jeune femme?
10	Journée des apprentis 2007 A la rencontre des âges...
11	Les massifs floraux de Muraz relookés
12-14	VIE LOCALE Rétrospective Noël 2006
15	SOCIÉTÉS LOCALES La Chorale de Muraz dans le monde dans l'univers, sous une bonne étoile
16-18	INTERVIEW Thierry Giroud a rangé ses chaussures de marche au placard...
19	VIE LOCALE Récompenses et promotion civique
20	Inauguration du nouveau local de rencontres et de fêtes au Bochet
21	Message de la présidente
22/23	BIBLIOTHÈQUE Brèves nouvelles de la bibliothèque
24	L'ECHO DES PICS-BOIS L'utilisation du bois

ÉDITORIAL

par Daniel Schmid, conseiller municipal



Engagez-vous!

A peine les élections nationales ont-elles vécu que déjà se profile le renouvellement de nos autorités communales. D'habitude agendées le premier week-end de décembre, les élections communales ont été avancées au deuxième week-end d'octobre 2008 pour des raisons de délai suite à l'introduction du vote par correspondance.

Ces élections sont l'occasion de renouveler non seulement le Conseil municipal mais également les commissions communales. Les partis traditionnels qui composent l'horizon communal (démocrate-chrétien, socialiste, radical et UDC) sont déjà sur la brèche afin de remplacer telle ou telle personne qui ne renouvellera pas son mandat ou d'étoffer leur liste. On le dit et on le constate, la politique n'intéresse plus qu'une minorité de gens. Mais la politique au sens positif du terme signifie s'occuper de la vie des gens et défendre l'intérêt général. Qui n'a pas une idée sur notre fonctionnement scolaire? qui ne s'est pas exprimé une fois sur le développement de notre commune? quelle société locale n'a pas eu affaire aux autorités communales? qui ne s'est pas inquiété un jour ou l'autre de l'impact sur l'environnement de nos industries? quel citoyen n'est pas concerné par l'aménagement de sa rue? Toutes ces questions ont touché ou effleuré l'ensemble de notre communauté. Une société ne fonctionne bien que si l'engagement de ses membres est fort. La baisse régulière du taux de participation aux élections communales n'est bonne pour personne. Elle affaiblit nos organes dirigeants à tous les niveaux et surtout ne résout pas les problèmes. Accepter une tâche au sein d'une commission ou, plus, être candidat au Conseil municipal, demande certes un investissement en temps mais offre la possibilité de participer à l'évolution du ménage communal et d'influer sur les décisions prises. Alors quels que soit votre philosophie de vie ou votre sensibilité politique, engagez-vous!

Résumé des décisions du Conseil

Deuxième semestre 2007

Autorisations de construire

Durant le deuxième semestre 2007, les autorisations de construire suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Proprèses	Collombey-le-Grand	L'Angel SA / V Club	changement d'affectation d'un bar en discothèque
Pré Court	Muraz	Pasche Samuel	villa
Corniolot	Collombey	Gomes Dos Santos Andreia	villa
Quartier St-Gervais	Collombey	Schürmann Joseph	transformation labo boulangerie en 7 appartements
Pré Vassozy	Collombey	Ecoeur Automobiles SA	démolition d'une station lavage et construction d'une halle et de nouveaux locaux de lavage carrosserie et châssis
L'Epine	Collombey	Davy Pneus Suisse SA	halle «Point S»
Corbier	Collombey	Clerc Isabelle	villa
Pré Court	Muraz	Laurent Stéphane	villa + piscine
Fioux	Muraz	Niquille Marguerite	villa
Rottes	Muraz	Zerweck Frank	villa
Quartier du Centre	Collombey	Ecoeur Charlot	construction d'une véranda et transformation et rénovation du Café Central
Rottes	Muraz	Oliveira João Paulo	villa
Gaudard	Collombey-le-Grand	Duchêne Steeve	villa
Raccot	Les Neyres	Monnard Antoine	transformation d'un chalet pour la création d'un appartement supplémentaire
Pré Court	Muraz	Perruchoud Gabriel	villa
Copars	Muraz	Aprile Alessandro	villa
Bochets	Illarsaz	Commune de Collombey-Muraz	local de réunions
Perraires	Collombey	Commune de Collombey-Muraz	pavillon scolaire
Montagnier	Collombey	RTB Corvaglia Sàrl	14 immeubles d'habitations et parkings souterrains
Gaudard	Collombey-le-Grand	Sentinelli Simon	villa
Pré Léderey	Collombey-le-Grand	Blattner, p/RTB Corvaglia Sàrl	transformation et rénovation d'une villa
Quartier des Carrières	Collombey	MIGRAV SA	transformation d'une grange en bâtiment de 6 logements
Corbier	Collombey	Commune de Collombey-Muraz	surélévation pavillon scolaire
Pré Vassozy	Collombey	Hoirie Ecoeur-Parvex	immeuble
Rottes	Muraz	Musanovic Jasmin	villa
Les Gerys	Muraz	Bressoud Eric	villa et garage
Pré Court	Muraz	RTB Corvaglia Sàrl	villa jumelle
Pré du Moulin	Muraz	Menini Patrick	villa
Bovéry	Collombey-le-Grand	Centre agricole du Bas-Valais SA	transformation et rénovation du dépôt agricole
Arabie	Muraz	Valerio Daniele	villa
Plavaux	Muraz	Banque Raiffeisen du Haut-Léman	agence Raiffeisen

municipal de Collombey-Muraz

Affaires courantes et divers

Le Conseil municipal:

- décide l'acquisition d'un véhicule OPEL Combo Enjoy 1.6 CNG (à gaz) pour les besoins des services communaux
- s'engage à inciter les initiateurs de projets de construction ou de quartiers, à favoriser un système de chauffage à distance développé par l'usine d'incinération SATOM.
- renouvelle avec les communes partenaires, le contrat de prestations avec la société CarPostal pour le service Lunabus.
- adjuge les travaux de renforcement du torrent des Glariers et le curage du dépotoir des Fours.
- accepte qu'à partir de la rentrée 2008, de nouvelles mesures tarifaires soient introduites pour les structures jeunesse, soit
 - une inscription annuelle de Fr. 30.00 par famille pour l'ensemble des structures
 - un tarif 2/3 de journée à la crèche les Meniots
- engage Mme de Mme Alexandra Torrenté-Poltri pour un poste à 35% au sein de l'UAPE le Coup d'Pouce.
- octroie un mandat d'étude au bureau Transportplan à Sion en vue de chiffrer les possibilités par rapport au futur plan quadriennal, voire pour l'année 2008, pour l'aménagement du centre du village de Collombey.
- décide, en concertation avec la Paroisse, le changement de la chaudière de la cure et de l'Eglise de Muraz. L'étude qui aboutit avec une variante présentant le bilan écologique le plus approprié, préconise un système de chauffage à gaz pour un coût global de l'ordre de Fr. 90'000.00.
- décide d'un soutien à la Fédération des associations et fondations historiques du Chablais par une participation annuelle à raison de Fr. 2.00 par habitant.
- décide, dans le cadre du projet d'agglomération Monthey/Aigle, une contribution de Fr. 3.00 par habitant pour mener à bien les études et déposer une demande de financement des projets d'infrastructure à la Confédération.
- adjuge les travaux de canalisation d'eau potable le Crêt / Illarsaz
- retient, en concertation avec la paroisse de Collombey, un programme d'investissement et de réfection intérieures de l'église de Collombey, soit:
 - en 2008: le chauffage les bancs et la peinture
 - en 2009: la peinture de l'enceinte basse et haute sans le cœur, l'acoustique et l'éclairage, plafonds central et latéraux
- décide le transfert de l'autorisation d'exploiter:
 - le Café-restaurant de l'Union à Muraz, au nom de Mme Anne Genoud-Bruttin, à partir du 1er octobre 2007.
 - le Café-restaurant des Colombes à Collombey, au nom de Mme Barbara Berclaz, à partir du 1er novembre 2007.
 - le Café-restaurant Central à Collombey, au nom de M. José Carlos Pacheco Manso, à partir du 1er janvier 2008
 - décide l'octroi de l'autorisation d'exploiter l'Auberge de la Grange au Soleil à Muraz, au nom de M. Domenico di Vita à partir du 1er janvier 2008
- fixe, en accord avec le GIAC (Groupement des Industriels et Artisans de Collombey-Muraz), les heures d'ouverture des magasins à l'occasion des fêtes de fin d'année (nocturnes)
- accepte la désignation de la Police Intercommunale du Haut-Lac en tant que répondant de l'ensemble des communes partenaires pour l'attribution du label Fiesta et pour l'application de la charte d'engagement.
- enregistre que le Conseil d'Etat a approuvé les comptes concernant la construction de la salle de gymnastique et de la bibliothèque. La subvention cantonale de 35% est calculée sur Fr. 4'650'518.00. Elle représente Fr. 1'627'681.00.
- accepte, parallèlement à l'étude du projet Rhône III par le Canton du Valais, un concept pour le développement de la plaine (CDP) élaboré par l'organisme intercantonal du Chablais (OIDC). Ce concept est sans valeur contraignante et c'est dans le cadre de la procédure Rhône III que les impacts sur les différents secteurs économiques seront examinés en détail.
- adjuge les travaux d'éclairage publics au chemin du Guinchet à Collombey.

- constate que par l'introduction du 30 km/h aux rues Pré-Raye et Clos-Novex, la société CarPostal ne peut plus respecter les horaires et, pour assurer le transport public, décide d'une dérogation en faveur de CarPostal pour maintenir le 50 km/h. jusqu'à fin 2008, date d'entrée en vigueur des nouveaux horaires qui seront élaborés en tenant compte du 30 km/h.
- enregistre l'effectif des élèves pour l'année scolaire 2007/2008, soit:

Total des classes enfantines	184
Total des classes primaires	597
Sous total enfantines et primaires	781
Total des premières années CO	110
Total des deuxièmes années CO	134
Total des troisièmes années CO	71
Total préapprentissage CO	12
Sout total CO	327
TOTAL COMMUNE	1108

- accepte de nouveaux statuts du personnel élaborés par un groupe de travail ad hoc, composé de 3 représentants de la commission des finances, 2 représentants du personnel communal, 3 représentants du Conseil et du secrétaire communal.
La révision s'inscrit dans la nécessité d'une modernisation indispensable. Il s'agit d'une première étape qui devra être suivie en 2008 du descriptif de chaque fonction (cahier des charges), ce qui permettra d'analyser, voire réviser l'échelle des traitements.
- participe à l'augmentation du capital actions de la CGN (Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman) pour une somme de Fr. 1000.00 à titre de soutien au niveau touristique.

- décide d'une participation de Fr. 1000.00 au Théâtre pour enfants La Bavette à Monthey.
- adjuge, selon le budget 2007 de la réalisation des compléments de sécurité à la STEP (caillebotis et barrières pour Fr. 30'000.00).
- reçoit, dans le cadre d'une rencontre amicale la Mairie de Rumilly (Haute-Savoie).
- décide, pour le secteur industriel Les Rosses, d'un concept d'aménagement des routes internes de desserte par les privés
- décide d'une participation de Fr. 10'000.00 dans le cadre de l'augmentation du capital-actions de la société Télé Torgon SA et ce, solidairement avec les communes de la région.
- accepte, dans le cadre de la formation continue et complémentaire, que le responsable communal du service des eaux suive une formation professionnelle complémentaire en vue d'obtenir le brevet fédéral de «fontainier».
- décide en vue de la mise à la disposition de la population du nouveau local de Fête du Bochet:
 - que les heures de fin de musique, respectivement d'utilisation sont:
 - du dimanche au jeudi 23 h 00 soit identique aux établissements publics
 - le vendredi et le samedi 3 h 00, soit identique aux manifestations des sociétés locales
 - que le montant de la location est de Fr. 200.00 pour les sociétés et personnes de Collombey-Muraz et de Fr. 300.00 pour celles extérieures à la commune.
- enregistre qu'en séance du 21 novembre 2007, le Conseil d'Etat a homologué le règlement intercommunal de police. Celui-ci est ainsi en vigueur.

DIVERS

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors d'interventions, on ne sait pas qui contacter dans les listes interminables de contacts.

Ils ont donc lancé l'idée que chacun rentre dans sa liste de contacts, la personne à appeler en cas d'urgence sous le même pseudonyme. Le pseudonyme internationalement connu est ICE (In Case of Emergency).

C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à contacter utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées, on peut utiliser: ICE1, ICE2, ICE3, etc.

C'est facile à faire, cela ne coûte rien et peut apporter beaucoup.

Pensez-y et faites passer le message afin que cet usage rentre dans les mœurs.



Descriptif des principaux investissements 2008

Les locaux de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

Les élèves de deuxième année enfantine et du degré primaire disposent d'un lieu d'accueil en dehors des heures d'école. L'Unité a la mission d'assurer une présence auprès des enfants, de leur proposer un contexte favorable aux tâches scolaires et d'animer leurs moments de détente, dans la limite des places disponibles.

Actuellement, les locaux situés en sous-sol du centre scolaire du Corbier ne répondent plus aux normes exigées. Il est projeté de construire un bâtiment modulable pouvant recevoir soixante élèves et permettant un agrandissement en fonction des besoins. Le site retenu du Vieux Stand à Muraz comporte de nombreux avantages: situation centralisée entre Collombey et Muraz, service de bus à proximité, accès piétons sécurisé par le passage sous route cantonale et accès sécurisé du trafic automobile.

L'amélioration du réseau d'eau potable et de défense incendie

Le réseau d'approvisionnement et de distribution d'eau potable exige le renouvellement de conduites anciennes et une constante amélioration du débit et de la pression. La réalisation de la conduite sur la rue de la Citadelle à Muraz garantira le bouclage du réseau dans le prolongement de celui déjà réalisé par étapes depuis la route cantonale dans le secteur de la Barne en passant par les rues des Perce-Neige, du Carré-d'Amont et de Clavelaire.

Réalisation d'un collecteur d'égouts dans le secteur industriel des Rosses

Le secteur industriel des Rosses se développe. Dans ce cadre, un collecteur des eaux usées desservira le secteur jusqu'à une station de pompage qui refoulera les eaux usées jusqu'au collecteur principal à la route de la Raffinerie.

Rénovation des bâtiments communaux

A intervalles réguliers, les bâtiments communaux ont besoin d'une opération de remise en état et de rénovation. Les travaux concernant la Maison du village à Muraz consistent à supprimer les barrières architecturales en réalisant un ascenseur, en changeant les installations sanitaires et en rénovant les peintures intérieures et extérieures. Le bâtiment Bellevue fera l'objet d'un assainissement du premier étage afin qu'il puisse être mis provisoirement à disposition de l'Association du Vieux Collombey-Muraz

actuellement très à l'étroit dans les sous-sols du bâtiment communal. Quant au bâtiment de l'école de Muraz, les travaux se concentreront sur la rénovation des locaux sanitaires.

Locaux scolaires

L'effectif des élèves de la scolarité obligatoire continue sa croissance amorcée depuis de nombreuses années. L'ouverture d'une nouvelle classe est d'ores et déjà prévue pour la prochaine rentrée scolaire. Pour satisfaire aux besoins, deux nouveaux modules seront installés aux Perraires. En parallèle, la démarche de construction d'un nouveau centre scolaire est entreprise en collaboration avec le Département de l'éducation et du sport (DECS).

L'aménagement du centre de Collombey

Suite à l'étude de l'aménagement du centre du village en une zone accueillante et attractive, une réalisation par étapes est envisagée. La première vise à rendre aux piétons le secteur proche de la Maison de commune. Elle prévoit la démolition de la villa, son remplacement par des places de parc, des modifications de transit entre la rue des Colombes et la route cantonale des Dents-du-Midi et la réalisation provisoire d'un parking sur la parcelle à l'ouest de la route cantonale. Les étapes suivantes nécessitent l'étude d'un concept d'aménagement global du secteur en matière de développement, de mobilité et de stationnement et de trouver des solutions communes avec les propriétaires privés.

Aménagement routier

Pour être efficace et aboutir aux résultats recherchés, la mise en place d'une zone 30 km/h à la rue de Clos-Novex et de Pré-Rayé à Collombey impose un complément de seuils de ralentissement.

Dans le village de Muraz, il est envisagé également la création d'une zone de 30 km/h. Ces mesures permettent une meilleure cohabitation de tous les usagers, qu'ils se déplacent à pied, à vélo, en moto ou en voiture et la réduction du trafic de transit.

Le projet de réalisation de la route industrielle du Bras-Neuf reliant le carrefour du Bœuferrant à la zone industrielle en Boverly et Reutet, décidé en 2007, devrait se concrétiser durant l'année 2008.



L'eau potable à Collombey-Muraz

L'année 2007 a été marquée, sauf erreur, par la première pollution importante du réseau d'eau potable pour les villages de la commune, à l'exception de celui des Neyres.

Collombey-Muraz n'en a pas l'exclusivité, puisque des situations identiques se sont déclarées dans d'autres communes valaisannes.

Cet épisode malheureux de la distribution de l'eau justifie une petite rétrospective historique et technique du cheminement de cette précieuse denrée, des captages aux robinets des ménages.



Réseau d'eau communal

Le territoire de montagne (alpages) est alimenté par son propre réseau, propriété de la Bourgeoisie. Pour ces eaux ainsi que pour quelques propriétaires alimentés par des sources privées, le rôle de la commune consiste à exiger que ces eaux soient potables et conformes aux exigences légales. Par convention, le village des Neyres est desservi par les Services industriels de Monthey.

Les villages de Collombey, Collombey-le-Grand, Muraz et Illarsaz bénéficient tous du même réseau, alimenté par les sources de montagne de Chemeneau/Les Caouès et des Grandes Ravines. Ces apports s'effectuent par gravité au réservoir du Noiret, situé sur les hauts de Muraz. Quantitativement insuffisants, ces débits sont en permanence complétés par les captages des sources du pied du mont dans les secteurs du Crêt et de

l'Avançon, entre Muraz et Vionnaz. Acheminée aux stations de pompage de l'Avançon et du Crêt, cette eau est également refoulée dans le réservoir du Noiret. Ces apports sont complétés par la source des Fours, dont les débits sont directement injectés dans le réseau, sans transiter par le réservoir.

Le réseau d'eau communal est également connecté à la station de pompage de Collombey-le-Grand qui puise l'eau de la nappe, mais il n'est plus utilisé comme source principale de ravitaillement. Seuls des pompages d'essai sont maintenus périodiquement, le but étant qu'en cas de problème important ou de pénurie, cette station soit en permanence une solution de secours immédiat.

En cas de pénurie ou de problème particulier, une solution existe également par l'interconnexion des réseaux de Monthey et de Collombey-Muraz.

Le phénomène 2007

Le 13 juin 2007, à 16 h 15, les responsables communaux sont convoqués d'urgence par l'inspecteur cantonal des eaux. Lors d'un prélèvement de routine (autocontrôle) effectué le 11 juin, une contamination a été trouvée. Il faut savoir que la période de culture des éventuelles bactéries dure entre 24 et 48 heures.

Le responsable annonce qu'au dernier contrôle de qualité de l'eau potable du 29 mai 2007, tout était en ordre.

Dès l'accident connu, un grand nombre de démarches ont été effectuées:

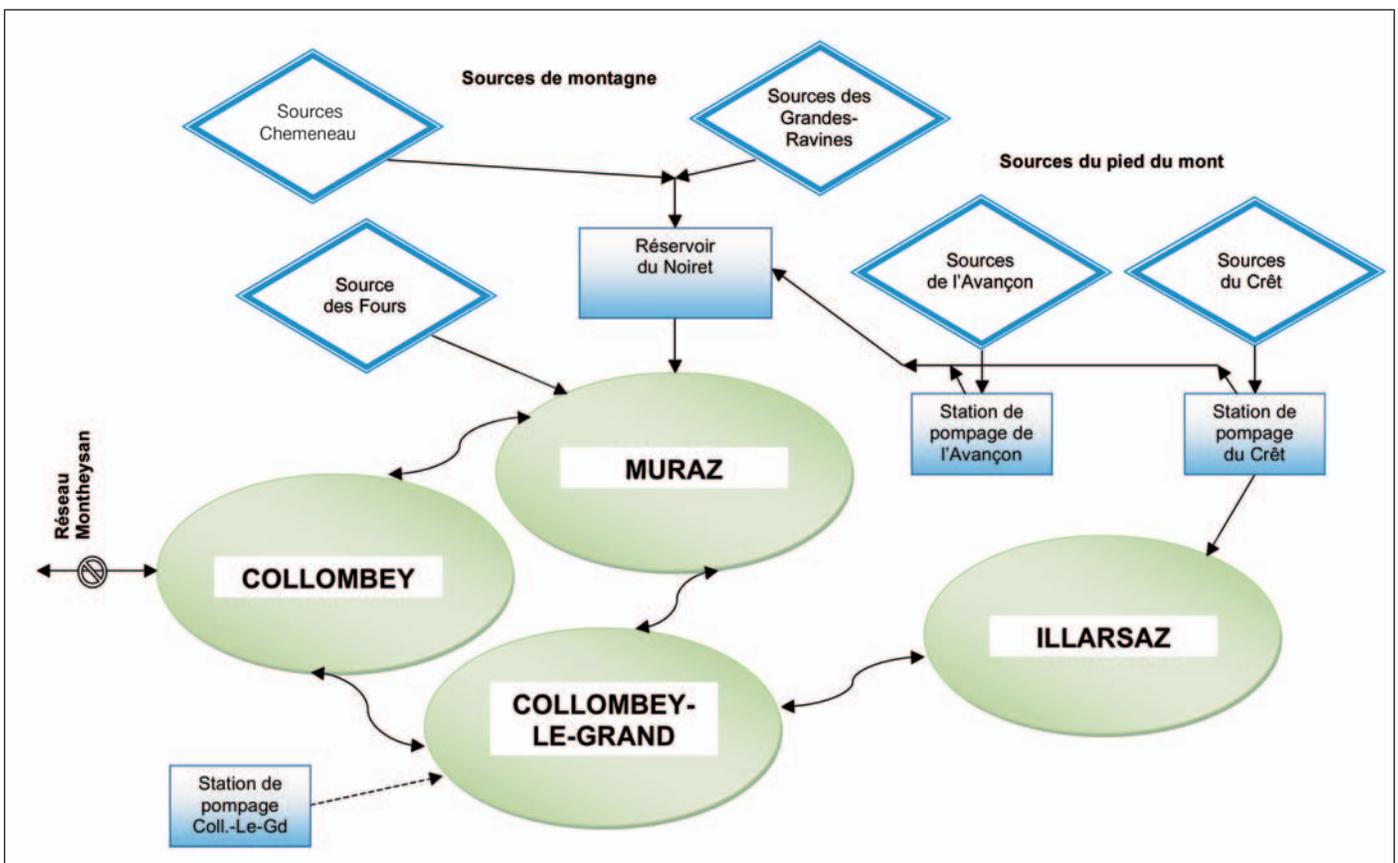
- Mise hors réseau des eaux des sources de montagne
- Exécution d'une chloration de désinfection
- Information à la population pour qu'elle ne consomme pas de l'eau du réseau (radio, papillons tous ménages, presse écrite). En fonction de l'évolution de la situation des informations complémentaires ont été apportées à la population par l'intermédiaire de la presse
- Information par téléphone à tous les endroits sensibles, homes, établissements publics, écoles

- Réalisation de purges sur tout le réseau
- Recherche de l'origine de la contamination. Mise hors réseau des sources de Chemeneau
- Exécution d'un grand nombre de contrôles de la teneur en chlore libre de l'eau distribuée
- Réalisation de prélèvements bactériologiques de contrôle et de surveillance sur l'ensemble du réseau
- Dès le 15 juin, l'eau distribuée était à nouveau potable

Les sources de Chemeneau sont toujours hors service. Des démarches sont en cours avec un bureau spécialisé pour d'une part tenter de déterminer les causes de la pollution, d'autre part étudier les solutions éventuelles à la réutilisation des captages qui posent problème.

Dans tous les cas, tant qu'une sécurité totale sur la qualité des sources de Chemeneau n'est pas rétablie, ces eaux resteront hors réseau.

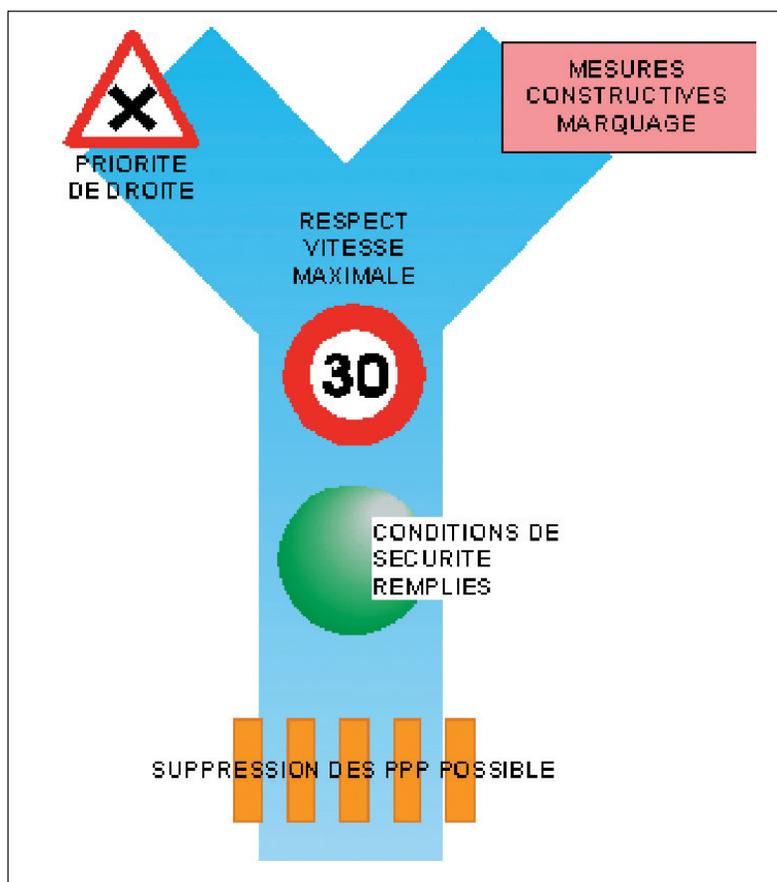
Pour les besoins de la population, les sources du pied du mont permettent un ravitaillement suffisant. ●



Zone 30 km/h à Collombey

par Bruno Turin

président de la commission de police et de signalisation



Zone 30 et priorité de droite

La sécurité des piétons est l'objectif principal des zones 30. Une vitesse de circulation de 30 km/h est un facteur reconnu en matière de réduction du taux d'accidents pour les piétons, mais également du niveau de gravité de ceux-ci. En effet, à 30 km/h, la distance d'arrêt est d'environ 13,5 m, alors qu'à 50 km/h elle est de 27,5 m. En plus de la vitesse maximale 30 km/h, le signal «zone 30» instaure la **priorité de droite** comme règle de base pour le trafic routier, ainsi que la liberté pour les piétons de traverser les rues en n'importe quel point (suppression des passages pour piétons).

Le choix de la priorité de droite dans les carrefours **visé très directement un meilleur respect de la vitesse maximale autorisée**. En obligeant les conducteurs à ralentir à l'approche de tout carrefour pour céder éventuellement le passage à un autre usager, la vitesse moyenne du trafic baisse.

A contrario, si l'on maintient une hiérarchie du réseau à l'intérieur d'une zone 30, des **axes prioritaires sont inévitablement créés**. L'usager prioritaire n'ayant aucune raison de ralentir à l'approche d'un carrefour, la vitesse moyenne s'élève.

L'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre fixe les exigences pour la mise en place de telles zones. Les **mesures préconisées forment un tout cohérent** pour atteindre les objectifs de sécurité et de qualité de vie. L'absence de l'un de ces paramètres, notamment la priorité de droite, risque fortement de compromettre le bon fonctionnement de l'ensemble.

Principe d'homogénéité

Il est donc impératif que ces règles soient perçues, comprises et respectées par les automobilistes, pour la sécurité de tous les piétons.

Les autorités communales remercient tous les usagers de la route d'accomplir les efforts nécessaires à une cohabitation harmonieuse et au respect mutuel.

Cohérence de l'approche «zone 30» selon l'OZ 30.

Devant l'augmentation significative du trafic de transit liée entre autres à l'attractivité manifeste de la nouvelle zone commerciale, de nombreux habitants, las de subir cet état de fait, ont interpellé les autorités communales; des mesures devaient être prises, notamment pour les bordiers des rues Clos-Novex, Pré-Raye et St-Didier. Le Conseil communal a accepté la proposition de la commission de police et de signalisation d'instaurer une zone 30 km/h élaborée en collaboration avec le bureau Transportplan Sion SA.

Le concept est évolutif, mais nous avons d'ores et déjà constaté qu'il doit être complété entre autres, par l'adjonction de ralentisseurs et de marquages au sol rappelant la zone 30 km/h.

Mais pour que le concept fonctionne, **il doit être compris**, c'est pour cela que nous vous rappelons ci-après les objectifs et les principales règles.

Carrossière-peintre

Une profession atypique pour une jeune femme?

propos recueillis par Jean-Pierre Dayer

membre de la commission de la formation professionnelle

Pourquoi avez-vous choisi cette formation?

J'aime beaucoup les voitures et j'étais attirée par la magie des couleurs et les peintures. Les nombreux stages que j'ai effectués m'ont confortée dans mon choix professionnel. Mes parents étaient contents que j'aie trouvé ma voie.

Quelles aptitudes faut-il posséder pour entreprendre cet apprentissage surtout pour une femme?

Il faut posséder une bonne sensibilité aux couleurs et un certain goût artistique. Être minutieuse et précise sont des qualités essentielles. L'aspect santé physique a son importance aussi, car on est toute la journée debout et nous manipulons parfois des produits qui peuvent provoquer des allergies.

Au centre professionnel, la technologie, le dessin technique, les notions de peinture et les mathématiques sont les branches qui demandent le plus de compétences. Il faut compter environ cinq heures de travail hebdomadaire.

Combien d'années dure la formation?

Depuis 2006, la formation de carrossière-peintre dure quatre ans. Les cours se déroulent au centre professionnel de Martigny et les cours pratiques à Sion.

Quels sont les gestes quotidiens du menu d'une apprentie carrossière-peintre?

Poncer, égaliser les défauts, mastiquer, gicler, polir, nettoyer sont les actions principales des apprentis.

Êtes-vous nombreuses en Valais à suivre cette filière?

En deuxième année, nous sommes six apprenties, et je crois qu'il y en a

autant en première. Toutefois, le nombre a tendance à augmenter...

Avez-vous éprouvé des difficultés à exercer ce métier dans un environnement essentiellement masculin?

Au début, c'était assez difficile, car j'étais un peu timide. Depuis, je me suis acclimatée au nouvel environnement; cela va beaucoup mieux. La présence de la secrétaire m'a aussi bien aidée et me conforte.

Quels sont les débouchés ou spécialisations qu'offre cette profession?

Après la formation initiale, nous pouvons effectuer une maîtrise fédérale et, pourquoi pas: «Créer sa propre entreprise!»

Coup de cœur!
«Je suis vernie parmi les têtes froissées!»

Une jeune fille hésite à entreprendre cet apprentissage. Quels conseils lui prodiguez-vous?

«Il faut y aller, si c'est la voie qui l'intéresse. Qui

ne risque rien, n'a rien. On peut toujours changer!»

Quels éléments positifs reprenez-vous de votre début de formation?

Ce début de formation m'a donné un peu plus de confiance en moi et, de ce fait, j'arrive mieux à surpasser ma timidité.

Conclusion

Le métier de carrossière-peintre demeure encore une profession atypique, mais peut-être pas pour bien longtemps, car le nombre d'apprenties augmente. Morgane nous prouve que cette activité professionnelle est aussi accessible aux femmes. Elles peuvent apporter une touche de féminité, et ceci non seulement aux couleurs...



L'invitée Morgane Buttet

Carte d'identité

Morgane Buttet est née le 26 octobre 1987. Elle a des origines de Collombey, mais vit à Choëx, lieu qu'elle apprécie beaucoup. «C'est un petit paradis» s'exclame-t-elle, car tranquillité, nature et ambiance chaleureuse y règnent.

Formation

Elle a suivi ses classes de scolarité obligatoire à Monthey, puis une année de préapprentissage au CO de Collombey. Ensuite, elle s'est inscrite au semestre de motivation et a effectué de nombreux stages, notamment dans des garages. Actuellement, elle poursuit sa formation d'apprentissage comme carrossière-peintre, au Garage Alizé, à Collombey.

Loisirs

«J'aime sortir le week-end avec mes copains et me balader au bord du lac!...»

Signe particulier

Elle a un faible pour les voitures «Peugeot», mais travaille chez «Fiat»!...

Journée des apprentis 2007

A la rencontre des âges...

«Chaque apprenti(e) doit être en mesure de bénéficier d'un soutien efficace de notre commission communale de la formation professionnelle et pouvoir compter sur un support de qualité, approprié et personnalisé afin d'atteindre leur premier objectif professionnel d'importance, le CFC.»

par Floran Garnier

président de la commission de la formation professionnelle

Le 25 octobre 2007, la commission de la formation professionnelle de la commune de Collombey-Muraz a organisé pour la troisième fois consécutive une rencontre avec les apprentis-e-s de première année de la Commune. Cette rencontre a eu lieu à la Maison de commune et s'est poursuivie par une visite de la Résidence Dents-du-Mid (EMS) de Collombey-le-Grand.

Ce désormais traditionnel rendez-vous a permis aux apprentis(e)s et aux membres de la commission de faire connaissance. Nos jeunes apprentis(e)s ont également pu apprécier les interventions de M. Floran Garnier (président de la commission communale de la formation professionnelle), de M. Anton Herren (inspecteur cantonal) ainsi que de Mme Denise Mentha, responsable de la société Multi-cours SA. Nous relèverons

également la présence de M. Bruno Besse (promoteur cantonal de l'apprentissage). Pas moins de cinquante jeunes ont répondu présent à la journée organisée par notre commission communale de la formation professionnelle ce qui représente plus de 80% d'inscriptions positives. Ce chiffre est plus qu'encourageant et démontre bien l'importance d'une telle journée. Pour certains de ces jeunes, l'apprentissage se déroulera sans problème mais pour d'autres, ils sauront désormais comment et vers qui se tourner en cas de problème ou de question. Concernant la partie consacrée à la visite de notre EMS communal, nos jeunes ont pu partager des instants avec des personnes âgées et comprendre les mécanismes et rouages d'un tel établissement. Après une brève introduction par la directrice du home, ils ont été en mesure de participer à différents groupes de travail tels que:

- L'administration – Présentation de toutes les fonctions du personnel et fonction administrative
- Les soins – Présentation de la prise en charge soignante et premier secours
- La visite du home et ses principaux services – Hygiène de chambre, technique et entretien, le service

de l'animation, traitement du linge, repas et vieillesse

- La rencontre avec des résidentes – Evocation du passé (orientation professionnelle d'antan, choix du métier, vie professionnelle, etc.)

Un grand merci doit être lancé aux entreprises communales sans qui cette journée ne pourrait pas se réaliser mais également au comité de direction de la Résidence Dents-du-Midi pour avoir accepté notre venue et à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la Résidence Dents-du-Midi qui ont montré un engouement, une motivation et un engagement remarquables et remarquables!

Support communal disponible pour apprentis(e)s – Cours d'appui

Depuis de nombreuses années, les apprentis(e)s de la commune de Collombey-Muraz ont la possibilité de bénéficier de cours d'appui personnalisés, afin de palier à certaines difficultés qu'ils rencontrent durant l'apprentissage.

Buts des cours d'appui

Les cours d'appui ont pour but d'aider l'apprenti(e) à réviser les matières scolaires, en vue d'un examen, ou de consolider ses connaissances en assurant la compréhension dans une branche spécifique.



Fonctionnement

Pour notre commune, les cours sont octroyés par l'intermédiaire de l'école Multicours SA à Monthey. Son rôle principal est de venir en aide à chaque apprenti(e) dont la moyenne serait insuffisante, de l'accompagner et ainsi l'aider à obtenir son CFC aisément. Les formateurs et formatrices dispensent des cours de langues (français, allemand ou anglais) ainsi que des cours de math, algèbre, chimie ou comptabilité ou encore dessin technique. Le matériel de cours utilisé est toujours celui du centre professionnel, accompagné de quelques données supplémentaires afin de combler rapidement les lacunes. La durée des cours d'appui est fixée en fonction des besoins de chaque apprenti(e).

Financement des cours d'appui

Le tarif horaire est de Fr. 50.– de l'heure. En séance du 5 septembre 2005, le Conseil municipal a décidé d'une répartition de 50% des frais à la charge des parents sur une base de Fr. 45.– de l'heure, déduction faite des éventuelles subventions cantonales de 30%. Le montant par période à la charge des parents est dès lors ramené à Fr. 9.–. Cette subvention communale s'adresse à tous les apprenti(e)s domicilié(e)s sur la commune de Collombey-Muraz, même s'ils ne travaillent pas sur le territoire communal.

Renseignements et inscriptions

Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site de la commune www.collombey-muraz.ch «Guichet virtuel / Education & formation / Formulaire». Les apprentis qui désirent fréquenter les cours d'appui doivent remplir un bulletin d'inscription. Celui-ci peut être obtenu auprès de l'administration communale à Collombey ou sur le site internet communal à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les massifs floraux de Muraz relookés

par Pascal Bérod

professeur de dessin au cycle d'orientation

Vous avez probablement remarqué que les massifs floraux aux entrées du village ont été relookés pour l'hiver. Si les motifs vous plaisent, c'est grâce à une collaboration entre Jean-Paul Beney – paysagiste responsable – et les élèves de 3e année du cycle d'orientation, avec le soutien de l'administration communale.

Pourquoi, comment?

En accord avec la direction des écoles, les cours de dessin pour les élèves de dernière année sont axés par leur professeur, Pascal Bérod, sur une préparation à la vie active. Chaque classe devient une entreprise dont le patron est l'enseignant et les élèves, ses employés. Leur salaire? La note!

Des mandats, à but concret mais non lucratif, touchant les métiers du dessin leur sont soumis dans les conditions réelles.

Cahier des charges, contraintes et besoins, délais à respecter... Pour des logos, affiches, décors et autres, qui doivent satisfaire le client.

Dans le cas présent, ils devaient dessiner une image réalisable en fleurs, décorative et originale.

Le résultat visible est le fruit d'une sélection opérée parmi plus de cinquante projets rendus. ●



Rétrospective Noël 2006

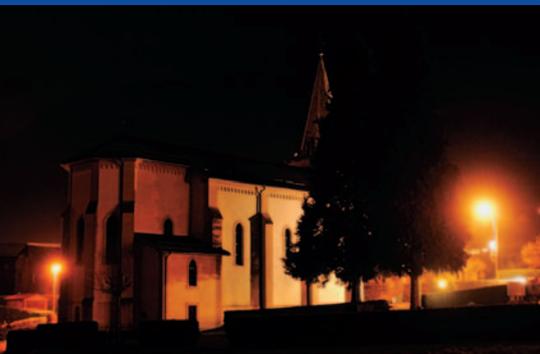
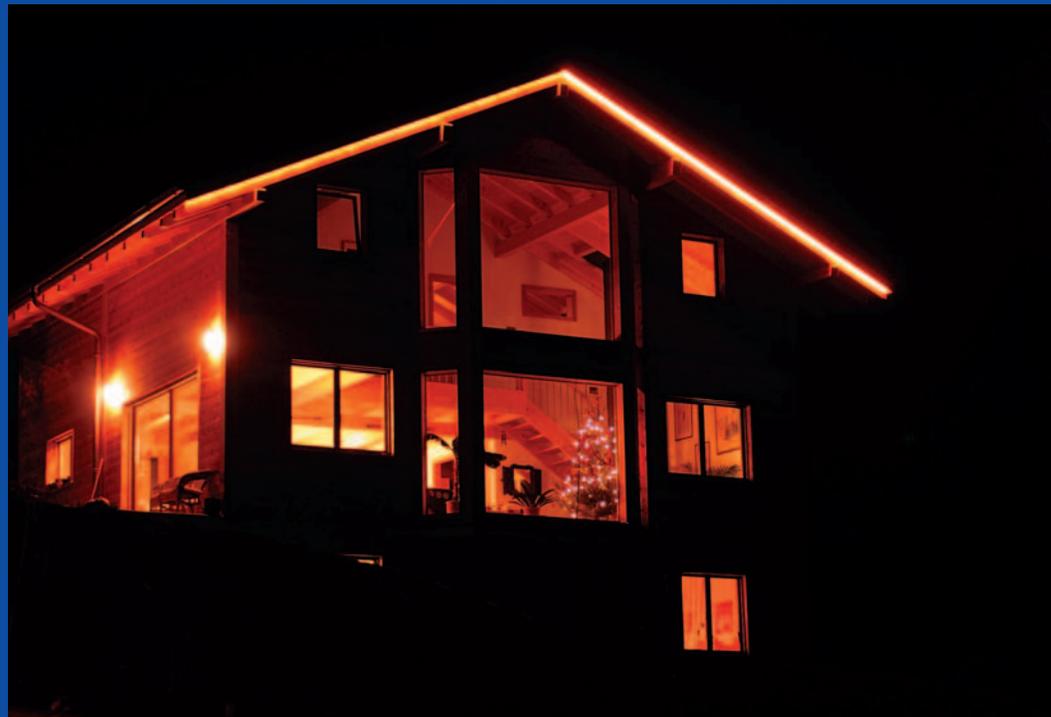
De nuit, Roland Clerc, photographe, s'est promené dans notre commune, à la recherche des contrastes et des lumières. Parmi toutes ses magnifiques photos prises pendant la période de Noël 2006, nous en avons sélectionné quelques-unes pour vous.

Le choix était difficile, alors nous avons décidé de mettre toutes ces images sur le site de la commune www.collombey-muraz.ch rubrique [collombey-muraz/desvillagesetdes gens](http://collombey-muraz.ch/desvillagesetdesgens). Profitez d'aller vous régaler les yeux...c'est magique!

Stéphane Pouyt et Christine Rhyner, qui espèrent que cette année ces belles lumières se réfléchiront dans la neige...







La Chorale de Muraz dans le monde dans l'univers, sous une bonne étoile



Il y a 515 ans un explorateur quittait l'Espagne à la découverte de l'inconnu.

Il y a 215 ans venait au monde Giacomo Rossini.

Il y a 115 ans dans une commune du Chablais valaisan naissait la Chorale de Muraz.

Rassemblés le 3 janvier 1892 autour de la table d'un bistrot ou d'une cave, quelques Murians discutaient ferme. On assistait à la création de la Chorale de Muraz.

Ces anciens furent-ils inspirés par Capricorne, symbole du sérieux et de la durée ou par la force et l'obstination de son ascendant Taureau? Mystère... mais que faire dans une chorale avec le sérieux, et la force s'il manque l'essentiel, c'est-à-dire la musique. Heureusement Vénus, la belle déesse des arts, veillait.

Affaire conclue, c'était écrit dans le ciel, la Chorale de Muraz s'élançait pour ses premières années.

Le temps passa, suivant sa trajectoire, 1 an, 10 ans, 50 ans, 96 ans, et puis...

Il y a 19 ans, la force d'Uranus frappa... Changeons, renouvelons, avançons, se disaient-ils avec une idée derrière la tête.

Et suivant le printemps qui bourgeonnait, les chanteurs ouvrirent *leur cœur* aux chanteuses ravies.

Et depuis cette année 1988, notre chorale chante la cadence avec des pianos et des fortissimos en accord avec le soleil et les étoiles.

2008, au moment de fêter le 20^e anniversaire de la mutation du chœur d'hommes en chœur mixte, ce sera l'occasion de présenter une création de Pierre Huwiler, «Gottardo», au cours de la soirée annuelle que se tiendra à Centre scolaire et sportif des Perrières le 5 avril 2008, avec la Cécilia de Fully et le Chœur Saint-Laurent de Riddes.

Forte de 35 membres, la Chorale de Muraz ouvre ses portes à toutes celles et tous ceux qui sont soucieux de faire vivre l'art choral et de préserver l'amitié.

Contact:

Chorale de Muraz, Françoise Couturier, présidente
024 471 39 64

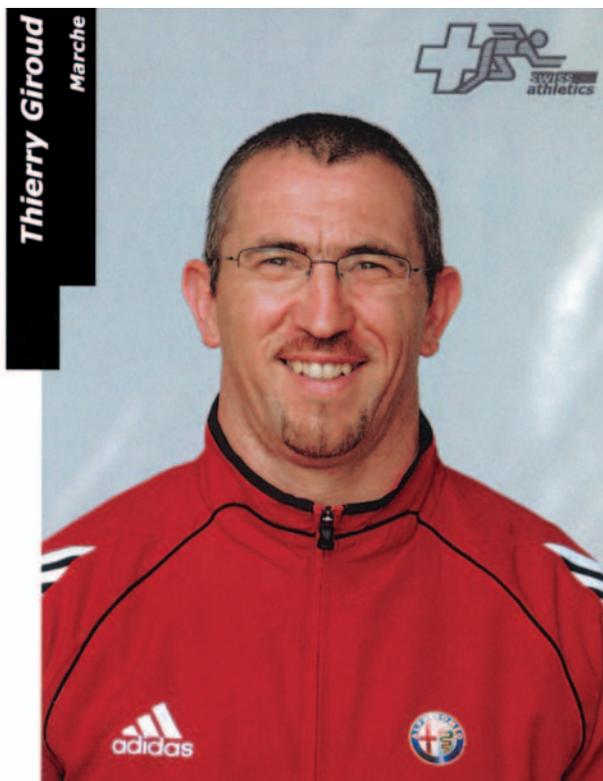
Thierry Giroud a rangé ses chaussures

Quand nous avons appris la décision de M. Giroud de prendre sa retraite de sportif de haut niveau, nous avons profité de faire le bilan de sa carrière avec lui et c'est avec beaucoup de gentillesse qu'il a pris la peine de nous répondre.

Cette interview vous permettra, je l'espère, de mieux connaître un des plus grands athlètes de notre commune et c'est aussi l'occasion pour nous de lui dire un grand merci et de lui souhaiter bonne chance pour la suite de sa vie qui ne manquera pas d'être très proche du milieu sportif, n'en doutons pas.

par Nadine Garnier

membre de la commission d'information



Thierry Giroud
41 ans
marié
cuisinier
bourgeois
et habitant
des Neyres

Pourquoi avoir décidé de mettre un terme à votre carrière?

J'ai décidé de stopper ma carrière de marcheur à cause de plusieurs problèmes musculaires à répétition que l'on n'arrive plus à soigner, arthrose de la hanche et usure des ménisques.

Déjà bien blessé cet hiver et une bonne partie de la saison passée, ma décision a été bien réfléchie d'arrêter fin septembre 2007 après les mondiaux masters d'Italie. D'ailleurs, n'ayant pas pu me préparer correctement pour ces épreuves, j'ai dû me résoudre à le faire plus vite que prévu.

Quand avez-vous débuté ce sport et quand les premières performances sont-elles arrivées?

J'ai commencé à l'âge de 5 ans à Yverdon. Et c'est

au début 1982 que mon entraîneur, Dumitru Paraschiv, est arrivé de Roumanie. C'était un athlète connu et reconnu dans ce sport (deux jeux olympiques et un record du monde).

Mon premier titre suisse est arrivé lors de mes 12 ans. Puis, les autres performances sont venues avec beaucoup de labeur et d'heures de route (4200 à 4500 km par année) tous les jours et même deux fois par jour.

N'y a-t-il pas eu des moments où vous aviez envie de tout plaquer, où l'entraînement quotidien vous lassait?

Je ne me suis jamais lassé avec Dumitru. Il avait l'art de me motiver et de me faire trouver la force de me surpasser. Et c'est depuis son décès, en février 2006, que j'ai dû excéder mes forces morales afin de poursuivre mon chemin seul et ainsi lui prouver que le travail fourni pendant toutes ces années a été bénéfique sur beaucoup de niveaux, sportifs mais aussi humains. En bref, je lui dois toute ma carrière sportive.

Je pense qu'il ne faut pas aller chercher toutes les courses et les petites victoires (erreurs que beaucoup d'athlètes font), mais cibler deux ou trois épreuves par saison et se préparer pour celles-là!

Son entraîneur,
Dumitru Paraschiv.



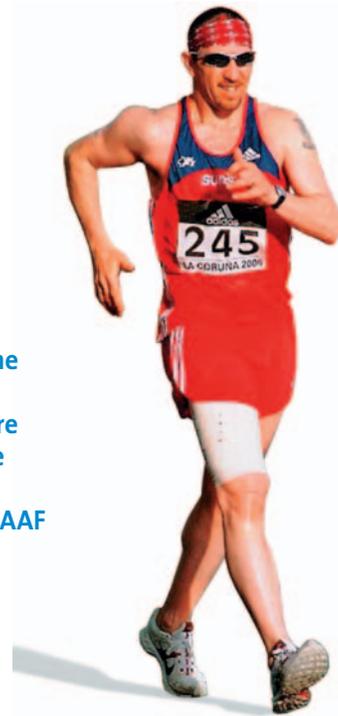
de marche au placard...

La marche athlétique

La marche sous sa forme sportive est une discipline athlétique et olympique. Elle est une progression de pas exécutés de telle manière que le marcheur maintienne un contact avec le sol sans qu'il ne survienne aucune perte de contact visible (pour l'œil humain).

La jambe avant doit être tendue (c'est-à-dire que le genou ne doit pas être plié) à partir du moment du premier contact avec le sol jusqu'à ce qu'elle se trouve en position verticale.

Règles des compétitions 2006-2007 de l'IAAF



Aviez-vous des modèles en marche?

Mon meilleur modèle de marche a été et restera toujours Dumitru, mais les Russes et les Mexicains sont aussi de bons marcheurs, ce sont des durs, ils n'ont pas peur de se faire mal. Un peu à mon image, enfin, c'est ce que l'on m'a souvent répété.

N'avez-vous jamais souffert du manque de considération des médias par rapport à ce sport pourtant très exigeant? Avez-vous été aidé lors des périodes d'internationaux?

J'ai été aidé par Nike et plus tard par plusieurs mécènes régionaux. J'ai eu la grande chance d'être le seul marcheur en Suisse à être sponsorisé. Ceci dit, j'ai toujours continué à travailler en tant que cuisinier professionnel.

Les médias ne nous aident pas beaucoup mais heureusement qu'un journaliste, qui était aussi un marcheur, ajoute quelques pierres à l'édifice en parlant de ce sport.

Je pense que tu fais ta carrière pour toi et non pas pour les autres, et ça c'est le plus important.

Dans ce sport individuel, avez-vous beaucoup d'amis?

Des amis, oui, avant ou après la compétition, mais jamais pendant la course.

Après les compétitions internationales je me faisais un plaisir d'aller échanger mes habits helvétiques contre d'autres nations, j'en possède plus de cinquante pays en pulls et 20 en trainings.

Quelle était votre distance de prédilection?

Je m'adaptais à toutes les distances selon les catégories d'âges, mais j'aimais bien me confronter avec des catégories supérieures, ça me réussissait parfois et la progression venait au fur et à mesure des entraînements.

Avec l'âge on est toujours mieux sur des distances plus longues, comme le diesel...

Palmarès

- 22 podiums aux divers championnats de suisses (5-10-20-35-50 km et la montagne) dont 10 fois champion suisse
- Finaliste du championnat d'Europe junior (14e place)
- Plusieurs finales et manches de coupe du monde et d'Europe
- Deux victoires individuelles en team suisse
- Trois victoires par équipes en team suisse
- Tous les records suisses junior encore en sa possession (5-10-20 km route et de l'heure)
- Dix-huit années de triathlon

2006

- Champion d'Europe master 20 km route, en Pologne, 35-39 ans (âge de fin de carrière pour la plupart des internationaux)
- 2e des championnats d'Europe master 5 km piste, en Pologne, 35-39 ans
- Participations à la finale de coupe du monde
- Plusieurs manches de coupe d'Europe
- Vainqueur par équipes du match international

2006

- 2e place des championnats d'Europe du 30 km sur route
- 3e place des championnats d'Europe du 10 km sur route
- 3e place aux championnats suisses du 20 et 35 km sur route

Quelles sont les courses qui vous ont marqué tout particulièrement?

Toutes les courses que j'ai gagnées ou perdues sont de belles courses. Toutefois, je m'en rappelle bien une. Par amitié, j'avais laissé gagner un Hongrois lors d'une course internationale, grave erreur de





ma part! Comme remerciement, c'est une grande engeulade de la part de mon entraîneur que j'ai reçue pour m'être comporté de cette façon. Depuis, je gagne ou je perds! J'ai compris que les cadeaux ne se font pas, par respect pour mon travail mais aussi pour celui des autres. Une bonne leçon que je n'ai jamais oubliée.

Quel est le moment qui vous aura le plus marqué dans votre carrière? Et votre pire souvenir?

Le meilleur, ce fut à l'arrivée pour le titre de champion d'Europe en Pologne quand j'ai remercié Dumitru de m'avoir aidé à remporter cette superbe course tactique quatre mois après sa disparition. Je m'étais promis une journée spéciale entre nous deux, lors de la cérémonie de ses obsèques. Et celle-là restera inoubliable.

Les pires moments de ces années sportives il y en a toujours... Il faut vite les oublier et ne garder que les bons, et se dire que demain sera meilleur.

Que diriez-vous à un jeune qui voudrait commencer la marche athlétique?

La marche est un sport ingrat. Le plus grand enrichissement qu'on y gagne c'est un moral d'acier. Marcher dans le froid, la pluie, la neige, la chaleur et surtout ne pas avoir peur de se faire mal, c'est ça la marche athlétique. Certaines personnes qui te regardent ne te respectent pas pour le travail fourni et c'est pour cela que ce magnifique sport olympique est bientôt en fin de vie dans notre Helvétie. Je pense que c'est par manque de soutien de formation des clubs et de la Fédération suisse de marche qui ne font aucun effort pour recruter des jeunes.

Que pensez-vous du dopage?

Je pense que la seule cause du dopage est à mettre sur l'argent mis en jeu pour des athlètes pros ou amateurs. Les sponsors qui mettent des sommes colossales veulent voir leurs noms sur le haut du podium, c'est normal. Il y a trop d'argent et les jeunes veulent gagner abondamment sans passer par les échelons du bas, alors cette méthode aide à gagner des paliers. Je suis pour le dopage contrôlé

par un spécialiste médical. A mon sens il y aura moins de décès dans le milieu sportif amateur ou professionnel. Ceux qui le feront, auront conscience des futurs problèmes de santé encourus lors de leur carrière. Et les autres resteront plus longtemps dans leur activité sans trop se soucier de leur corps.

Que manque-t-il à votre palmarès?

Comme tout athlète confirmé, c'est la découverte des Jeux olympiques. Ceci dit, j'aurais dû arrêter de travailler et je ne le voulais pas, à cause des carences financières que cela impliquait et parce que j'aime trop mon métier pour arrêter une ou voire deux saisons.

Que pouvez-vous dire au sujet de votre région?

C'est une région magnifique pour toutes les personnes qui cherchent un bon coin pour s'entraîner dans n'importe quel sport. Les infrastructures sont mises à disposition pour que tous puissent améliorer leurs performances personnelles ou en équipe.

Et maintenant, comment envisagez-vous la suite pour vous?

Maintenant, je suis un athlète heureux. J'avais envie de mettre à profit mes expériences personnelles, ainsi je m'occupe de la section fond, demi-fond des jeunes de mon club villageois. Je profite de remercier la FSG Collombey-Muraz de m'avoir bien accueilli avec l'entremise de Nicolas Perrier (aussi un excellent marcheur international qui a stoppé quelques mois avant moi).

J'entraîne aussi cinq marcheurs et une marcheuse masters de Lausanne depuis fin 2006. Ils ont glané onze médailles aux européens et mondiaux masters confondus et des records de chrono pour chacun.

Si la santé me le permet, je me ferai grand plaisir de participer à quelques concours sans me prendre la tête... et les pieds, rien que du plaisir.

Je voudrais citer ma plus grande supportrice: ma femme Aurore, que je ne remercierai jamais assez pour tous les sacrifices qu'elle a faits pour moi lors de ma carrière ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidé lors de cette durée sportive. ●

Le 30 novembre 2007 a eu lieu la soirée dédiée aux mérites communaux, à la promotion civique de la classe 1989, à la remise des diplômes de l'école de solfège et à la remise des prix du concours des balcons et propriétés fleuries. Les autorités communales ont félicité, récompensé et encouragé des habitants de notre commune s'étant distingués dans les domaines cités durant cette année 2007.



NOVEMBRE – Mérite sportif individuel 2007, Laurent Mottier, champion suisse de Tir.



NOVEMBRE – Elèves diplômés de l'Ecole de solfège.



NOVEMBRE – Lauréats du concours des balcons et propriétés fleuries.



NOVEMBRE – Promotion civique de la classe 1989.

Inauguration du nouveau local de rencontres et de fêtes au Bochet

par Jean-Pierre Veuthey

président de la commissions ad hoc «local pour familles»

Le 15 décembre dernier, la Municipalité a convié la population à l'inauguration du local de fêtes construit sur le site du Bochet. Cette réalisation, minutieusement préparée par une commission ad hoc, composée de membres de la commission culture – sports – jeunesse et de la commission des bâtiments, était attendue avec impatience par les habitants.

Soumise à l'enquête publique au printemps 2007, la construction a suivi les procédures habituelles liées aux soumissions des marchés publics et c'est au début du mois de juillet que la construction a débuté.

Grâce au suivi sans faille du bureau d'ingénieurs Kurmann & Cretton représenté par son responsable M. Philippe Oberholzer, le chantier a avancé selon le programme défini. Le bureau d'ingénieurs et les entreprises adjudicataires sont vivement remerciés pour l'excellent travail réalisé.

Concernant la réalisation, le conseil a choisi une construction en bois qui s'intègre agréablement dans le site forestier du Bochet.

Son volume équilibré permet d'accueillir 80 personnes.

Les locaux, utilisables toute l'année, sont répartis en une salle volumineuse, une cuisine professionnelle équipée, des locaux sanitaires et un local technique.

Pour l'année 2008, il est prévu l'installation de tables et bancs d'extérieur ainsi que l'équipement de jeux réservés aux petits enfants.

Concernant l'utilisation et la location, le conseil municipal a adopté une nouvelle réglementation pour l'ensemble des locaux communaux.

Pour le local de fêtes du Bochet, les conditions les plus importantes sont:

- La location indigène est privilégiée. Une priorité de réservation est accordée au plus tôt neuf mois avant la date prévue pour les personnes et sociétés de la commune. Le coût de la location s'élève à Fr. 200.– par utilisation.
- Pour la location hors commune, la réservation est accordée au plus tôt trois mois avant la date prévue et la location fixée à Fr. 300.–
- La mise à disposition des locaux dépend du versement d'une caution de Fr. 300.–. Ce montant est restitué avec la reddition des locaux.
- Les heures de fin de musique, respectivement de fin d'utilisation sont:
du dimanche au jeudi, 23 h 00, horaire identique aux établissements publics, le vendredi et le samedi, 03 h 00, horaire identique aux manifestations des sociétés locales.
- L'ouverture débute le 1er février 2008. Depuis l'inauguration du 15 décembre, la réservation se fait auprès de l'administration communale.





– Un collaborateur communal (auxiliaire) effectue la mise à disposition et la tenue des inventaires des locaux.

Cette réalisation a nécessité un investissement public de plus de Fr. 400 000.–. Le Conseil municipal souhaite répondre aux besoins, souvent répétés, des familles et des sociétés locales.

Il espère également une utilisation respectueuse tant des locaux et des extérieurs que du voisinage.



Aidez-nous à lui trouver un nom

Dédié à l'usage de local de fêtes ou local pour familles, nous n'avons pas encore trouvé un nom qui puisse bien le différencier du couvert voisin.

Dans ce but, nous sollicitons nos lecteurs pour donner à notre nouveau local un nom bien distinct et attendons vos suggestions.

Celles-ci sont à transmettre par courrier à l'administration communale 1868 Collombey ou par courrier électronique à commune@collombey-muraz.ch
Merci d'avance pour votre participation.

Message de la présidente

La commune de Collombey-Muraz suit une progression déjà perçue depuis plusieurs années. La dynamique démographique continue son expansion et atteint le chiffre des 6630 habitants. Cette croissance imprègne l'aspect physique de notre territoire par le développement des constructions individuelles et collectives. Proche de la ville, notre commune subit les pressions d'urbanisation qui vont certainement s'accroître encore au cours des prochaines années. Les nouveaux projets se traduisent principalement par des demandes de construction d'habitats collectifs. Ce développement entraîne la réalisation de nouvelles infrastructures publiques et l'adaptation des équipements existants. La municipalité en tient compte dans la planification 2008 et les suivantes.

Pour être en mesure de conduire une politique cohérente face aux tâches communales de plus en plus complexes et interdépendantes, les autorités sont amenées à collaborer davantage avec celles des communes voisines. La coopération intercommunale s'exerce depuis de longues années. Des exemples témoignent de cette pratique dans des domaines aussi variés que la police, la protection civile, le triage forestier, la médiation sociale, le stand de tir, la société électrique du Bas-Valais, la Satom, le réseau de parents d'accueil, etc.

Le débat actuel porte sur la faisabilité de la constitution d'une agglomération Monthey-Aigle. Notre commune fait partie du périmètre retenu conjointement avec Monthey, Massongex, Aigle, Bex et Ollon. Le projet d'agglomération est un instrument de planification visant à orienter le développement territorial, les infrastructures et l'exploitation des moyens de transport, la gestion du trafic, la protection de l'environnement et la consommation des ressources énergétiques. Le versement de contributions fédérales au financement d'un tel projet est attribué si ce dernier démontre la cohérence des mesures à mettre en œuvre principalement au niveau des transports et de l'organisation du territoire. Des ateliers de réflexion ont été organisés et les différents acteurs communaux devront décider du dépôt d'un dossier auprès de la Confédération.

Gageons qu'une décision positive soit prononcée et que la volonté de coopérer s'appuie sur les principes de solidarité et de confiance.

Les fêtes de fin d'année m'offrent l'occasion d'exprimer mes plus sincères remerciements à tous ceux qui s'investissent pour le bien-être collectif.

Chère concitoyenne et cher concitoyen, je souhaite que vous puissiez aménager, pour l'année 2008, des îlots de bonheur, d'harmonie et de réussite au sein de votre famille.

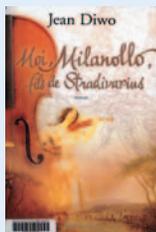
Envisageons la prochaine année avec sérénité et conviction.

Josiane Granger

Brèves nouvelles de la bibli

Notre sélection de romans et documentaires

Moi, Milanollo, fils de Stradivarius



de Jean Diwo
aux éditions
Flammarion

«...je m'appelle Milanollo, né en 1728...» Banal comme début de roman, direz-vous. Mais serez-vous toujours de cet avis en apprenant que cette petite phrase sort de la «bouche» d'un violon, et pas n'importe lequel, l'un des plus célèbres de Stradivarius! Au fil des pages, il va nous conter ses aventures. Des bras de Jean-Sébastien Bach jusqu'à ceux de Pierre Amoyal en passant par Paganini ou Teresa Milanollo (qui lui donna son nom), entre grands bonheurs et drames, il nous retrace trois siècles d'histoire et de musique.

La bâtarde d'Istanbul



de Elif Shafak
aux éditions
Phebus

Chez les Kazanci, turcs d'Istanbul, les femmes sont originales et émancipées car dans la famille, les hommes meurent tôt. Chez les Tchakhmakhchian, arméniens émigrés aux États-Unis, on reste très attaché à son identité et à ses traditions. Lors d'un séjour à Istanbul, Armanousch Tchakhmakhchian et Asya Kazanci vont se lier d'amitié et faire voler en éclats quelques secrets familiaux. Avec ce roman moderne à l'humour corrosif, l'auteur nous éclaire sur la Turquie contemporaine et la tragédie turco-arménienne. A 36 ans, Elif Shafak est l'un des écrivains turcs les plus en vue. Elle a longtemps vécu à l'étranger

et travaille désormais entre Istanbul et l'Arizona comme auteure, chroniqueuse et professeur d'université.

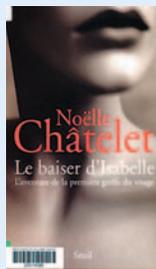
Dans l'enfer de l'Opus Dei



de Véronique
Duborgel
aux Editions
Albin Michel

Ce livre est le premier témoignage de l'intérieur sur la célèbre organisation, fondée 1928 par un prêtre espagnol, Josémaría Escrivá de Balaguer. *Véronique Duborgel a 20 ans, amoureuse, elle entre presque à son insu et naïve dans cette institution. Pendant treize ans, elle assumera son rôle de surnuméraire dans la totale soumission.*

Le baiser d'Isabelle L'aventure de la première greffe du visage



de Noëlle
Châtelet
Editions Seuil

Noëlle Châtelet retrace l'histoire de la première greffe de visage, réalisée le 27 novembre 2005 à Amiens. A partir d'entretiens avec les équipes des CHU d'Amiens et de Lyon et avec la patiente, Isabelle, elle narre les neuf premiers mois de cette prouesse chirurgicale et humaine. *Née en 1944 à Meudon, Noëlle Châtelet, universitaire et écrivain, vit à Paris. Elle a participé comme comédienne à de nombreux tournages pour la télévision et le cinéma jusqu'en 1987. Maître de conférence à l'université Paris V en sciences humaines.*

Nouveautés dans nos rayons

Albums enfants

Belfégor et l'orage de L. Bourguignon
Aubépin et le château de sable de L. Payne
L'enfant qui mangeait les nuages de A. de Lestrade
En attendant Marie-Marmotte de G. Elchsner
Je veux être une maman tout de suite de A. Cousseau
Ma maman a besoin de moi de M. Pitts Walter
L'hiver de Barbapapa de A. Tison
Le bonnet rouge de B. Weninger
Capturons un prince charmant de D. Lévy
Une affreuse rage de dents de J.-M. Billoud
Le roi, c'est moi de L. Timmers
Excuse-moi, mais c'est mon livre de L. Child
Akli, prince du désert de C. Norac
Prout de mammoth
Prout de pompier de N. Carlain
Noël chez Ernest et Célestine de G. Vincent
Le Noël de Clara de K. Westerlund
Fiesta de Q. Gréban
C'est pour ça de B. Cole
La balade du crocodile amoureux de D. Kulot
Gros-Lapin de R. Badescu
Où va trompétard? de Ch. Sjöstrand
Où es-tu parti de L. Afano
Fruits et légumes de P. Hédelin
Pin-pon, alerte chez les pompiers de O. Melano
Tout pour les 3-7 ans livre d'activités et de divertissements
La pomme de C. Barbé-Julien
Les pelleuses de F. Watt

Livre-jeu
Le grand livre des cache-cache de J. Bingham
Le pays des fées de B. Engelman
Le chevalier de la nuit étoilée de B. Engelman
Où se schtroumpfe le bébé schtroumpf? de Peyo
50 surprises au pays des fées de J.-L. Bizien

othèque

50 surprises au château fort de
J.-L. Bizien

Le sport en folie de Lerouge

Romans enfants

Dix contes de dragons de

J. Cassabois

Petites fictions et autres histoires
courtes de Ph. Lechermeier

Un monstre sous mon lit!

La mauvaise perdante

L'anniversaire de cet idiot de
Valentin

Pas vraiment voleuse! 4 tomes de
Suzie la Chipie de B. Park

Yakari et le seigneur des plaines

Yakari chez les castors

Yakari au pays des loups

Yakari et les prisonniers de l'île
de Fl. Mortimer

Franklin et le trésor du lac de

N. Godeau

Mon cœur bric à brac de

M. Amelin

Panique au cirque

Le prisonnier du tableau de

J. Didier

Cerise griotte de B. Lacombe

Romans adolescents

La fille Corneille de B. Bresdorff

Nous sommes tous tellement
désolés de J.-P. Nozière

Pacte de sang de W. Van Draanen

Ado blues de M. Piquemal

Oliver Twist de Ch. Dickens

La cible

Le piège de S. Hutton

Fille des crocodiles de M.-F. Ehret

Romans adultes

Les sœurs de Saint-Petersbourg
de A. Le Gal

Alabama Song de Gilles Leroy
(Prix Goncourt 2007)

Le secret de Lily Quinn de
P. Simons

Tolérance zéro de P. Cornwell

Chagrin d'école de D. Pennac

Un cadeau inespéré de F. Bourdin

La trahison Tristan de R. Ludlum

La rêveuse d'Ostende de

E.E. Schmitt

Harry Potter et les reliques de la
mort de J. K. Rowling

Dernière lettre à Théo de M. Arditi

Mort ou vif de P. Bellemare

Les falsificateurs de A. Bello

Next de M. Crichton

Mille soleils splendides de
K. Hosseini

Le baiser de l'ange de C. Nahmias

Un amour volé de A. Shreve

La Rivière et son secret de Zhu

Xiao-Mei

Villa Nirvana de V. Crouzet

Le rapport de Brodeck de Phi-
lippe Claudel

Ni d'Eve, ni d'Adam d'Amélie

Nothomb

Birmane de Ono-dit-Biot C.

Kamikaze Mozart de D. Roulet

J'ai tant rêvé de toi de O. et

P. Poivre d'Arvor

Documentaire enfants

Les dragons grandeur nature de
J. Grant

Les requins grandeur nature de
D. Gilpin

Le requin, seigneur des mers de
G. Soury

Les dinosaures grandeur nature
de D. Bergen

Les grandes batailles de

Ph. Lamarque

En compagnie des loups de

Ph. Huet

Les dessous du mammoth,

Les dessous de la girafe de

S. Philippo

Cyclone: les phénomènes de

J. Farndon

Mes premiers mots d'anglais en

1000 images de F. Houssin

Les petits animaux de la ferme

de A. Royer

Documentaires adolescents

L'enjeu du pétrole de J. Farndon

La Chine d'aujourd'hui de

P. Sebag

Le monde arabo-musulman de

N. Barber

Documentaires adolescents

Bijoux naturels de C. Leconte

Portraits de fleurs à l'aquarelle
de B. Showell

Pliages pour scrap et carnets de
M. Perrier-Penloup

Meubles en carton de G. Borrás

Bijoux de sacs et de portables de

C. Cavalier

Verre dépoli de C. Gaetan

Brûlures profondes de

M.-J. Auderset

Pleurs et colères des enfants de

A. Solter

Pêche passion de J. Chavanne

Les machines de Léonard de Vinci
de D. Laurenza

Ma course de J. Deschenaux

Le défi des enfants bilingues de

B. Abdelilah-Bauer

2 papas, 2 mamans, qu'en penser

de H. Anthier

Suisse de M. Bernasconi

Anticancer de D. Servan-Schreiber

L'un sans l'autre de M.-F. Bacqué

Ce lien qui ne meurt jamais de

L. Basset

3500 prénoms d'hier et d'aujourd'

d'hui de M.-A. Fournier

*Toutes les séries de BD présentes à la
bibliothèque sont complétées régulière-
ment*

BD enfants

Série Scooby-doo: Pas de
panique, Suivez-ce monstre, La
chasse aux fantômes, Pétouche et
lampe de poche, Ouh là là.

La montagne magique de

J. Taniguchi

A l'eau police, Agent 212 t. 26 de

R. Cauvin

BD adolescents

La version irlandaise

Le dernier round de Jean Van

Hamme (les XIII 19 et 20)

Moi, Jolan de G. Rosinski

(Thorgall t. 30)

On s'éclate mortels de R. Cauvin

(P. Tombal t. 24)

Grimmy 2, 3, 4. Le meilleur ami

de l'homme, le tour de Grimmy

de M. Peters

Le Journal de Carmilla t. 1 et 2

Espèce en voie de disparition de

Laurel

DVD

Une vingtaine de DVD parmi lesquels

Harry Potter et l'ordre du

Phénix

Pirates des Caraïbes 3

Danse avec lui

Goal II

La même

Dora danse

La nuit au musée

L'utilisation du bois

par François Rouiller
chef du triage forestier du Haut-Lac

Le bois est une matière première naturelle, renouvelable et abondante.

Pour les forêts publiques du territoire du triage du Haut-Lac, soit de Collombey-Muraz à St-Gingolph, la répartition actuelle des 5 à 6000 m³ de bois exploités est la suivante:

- 50% de bois d'œuvre, dont les 2/3 vendus en scieries régionales en Suisse et 1/3 à l'étranger (France, Italie, Autriche)
- 40% de bois de chauffage vendu aux particuliers locaux
- 5% de bois d'industrie (papier, panneaux agglomérés, etc.)
- 5% utilisés par le triage du Haut-Lac pour des stabilisations de terrain, des copeaux, diverses fabrications et constructions en bois

Cette dernière rubrique d'utilisation locale et

directe de nos bois n'est de loin pas négligeable car elle représente les avantages suivants:

- Pas de longs transports polluants et coûteux
- Bois provenant de forêts indigènes certifiées respectant les normes de production durable et de protection de la nature
- Transformation et main d'œuvre locales
- Quand le bois est en fin de vie, élimination simple et biodégradable, bouclant ainsi son cycle naturel
- Produits originaux, solides et durables

Les bois utilisés sont les suivants:

- Pour les copeaux (plaquettes) de couverture de sol: peuplier, épicéa
- Pour les meubles d'intérieur: épicéa, sapin, divers résineux ou feuillus
- Pour les réalisations extérieures: châtaignier, chêne, mélèze, robinier. Ces bois ont d'excellentes résistances naturelles à la pourriture et peuvent même se passer de traitements de conservation, seul leur couleur changera au fil du temps
- Pour les ouvrages de stabilisation de terrain: épicéa, sapin, mélèze

Dès le printemps 2008, un «spécialiste bois» assurera la fabrication de nos produits ainsi que le développement de nouvelles réalisations au centre forestier du Haut-Lac à Muraz.

A découvrir à l'occasion d'une journée portes ouvertes en avril prochain!

